

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1^{er} mai 2018 à 19h30 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, M. Scott McDonald, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard et Mme Isabelle Patry.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général, M. Dominic Labrie, chef de service – Communications et directeur adjoint par intérim et plusieurs contribuables.

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h31.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Diane Lacasse - Questionne les délais pour convoquer la réunion spéciale du conseil.
- Demande au conseil de s'assurer que le nouveau centre communautaire dans le secteur Quyon ne soit pas un « club privé ».

Joan Belsher - Demande pourquoi les Lionettes n'ont pas été invitées à la visite de chantier du nouveau centre communautaire.

18-05-3413

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Centre communautaire à Quyon
4. Période de question du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par: Isabelle Patry
Appuyé par: Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

À 20h07, le huis-clos est demandé.

À 20h28, le huis-clos est levé.

18-05-3414

AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROJET DU NOUVEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Pontiac a signé un contrat avec LCC & Associés Canada Inc. le 2 octobre 2017 au montant de 1 493 586,19\$ pour la construction d'un nouveau centre communautaire;

ATTENDU QUE des honoraires supplémentaires sont demandés par LCC & Associés Canada Inc. pour les mandats suivants :

Description		Honoraires (taxes incluses)
DDC-E01	Relocalisation d'un poteau électrique	2 079,58\$
DIR-S02	Ajout de 2 linteaux L1 (vestibule)	208,52\$
DIR-S03	Fournir et installer 2 poutres LVL	1 062,54\$
DDC-M02_RV1	Fournir et installer drain de toit	8 359,87\$
DDC-E03	Fournir et installer un câble chauffant pour drain	924,36\$

DDC-M03	Relocalisation du récupérateur de chaleur et protection; revoir dimension des conduits de ventilation dans l'entre-plafond	4 895,15\$
DDC-E04	Modification au câblage (interrupteur mezzanine et administration séparée et pour système de clé pour l'ouverture des portes)	988,93\$
		18 518,95\$

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier recommande les travaux justifiant les honoraires supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber

Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise les honoraires supplémentaires pour LCC & Associés Canada Inc. au montant de 18 518,95\$, incluant les taxes.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte les modifications au recouvrement du toit, conditionnellement à l'approbation écrite des travaux par un ingénieur ou par le fabricant.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants soient et sont, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous documents donnant effet à la présente résolution.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE les fonds nécessaires seront pris et crédités à même le surplus affecté au centre communautaire à Quyon (59 13100 017).

Adoptée

M. Scott McDonald quitte à 20h39.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- Melvin Maxsom - Demande si le conseil est conscient que d'autres dépenses seront nécessaires pour l'aménagement du centre communautaire et invite le conseil à la prudence.
- Joan Belsher - Demande comment le conseil compte s'y prendre pour recueillir les engagements financiers des partenaires
- Diane Lacasse - Demande s'il y a une pénalité monétaire au contrat pour forcer le contracteur responsable de la construction du centre communautaire à respecter les délais.
- Denis R. Dubé - Demande des précisions quant à l'aménagement/construction de la cuisine du nouveau centre communautaire.

18-05-3415

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Isabelle Patry

Appuyé par: Susan McKay

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h51 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».